

LA HOGUETTE (*Calvados*)

Ancienne abbaye
Saint-André-en-Gouffern

Croisée

Deuxième quart du XVIII^e siècle



De l'ancienne abbaye Saint-André-en-Gouffern, détruite en 1792 après sa vente comme Bien National, il ne subsiste qu'une longue aile, dite « des Convers », qui s'étendait à l'ouest du cloître. Edifiée à partir de la fin du XII^e siècle, elle comprenait un premier niveau affecté au cellier et au réfectoire, et un second qui couvrait l'ensemble, réservé au dortoir. Cette aile est aujourd'hui scindée en deux bâtiments. C'est son extrémité nord au droit du cellier qui nous intéresse ici puisqu'elle a fait l'objet de travaux importants dans le courant du XVIII^e siècle pour y aménager des chambres. Elle conserve ainsi de cette époque des châssis de fenêtre, datables du deuxième quart du XVIII^e siècle, qui montrent, après suppression partielle de leur meneau, la dernière évolution de la croisée traditionnelle.

La menuiserie

Le bâti dormant

Les cinq fenêtres ont conservé apparemment leur châssis. Toutefois, leur analyse montre rapidement qu'une seule croisée est aujourd'hui quasiment intacte¹. Les vantaux du bas des autres ont été totalement refaits. Le bâti dormant de ladite croisée est scindé en trois compartiments par un croisillon et un meneau partiel assemblés à coupe d'onglet et moulurés d'un tore demi-circulaire à listel (fig. 1.5). Sa particularité est bien évidemment d'avoir abandonné le meneau inférieur qui recoupait auparavant les croisées en quatre compartiments et de ne pas l'avoir reporté sur les vantaux vitrés². En partie basse, le dormant d'origine recevait sans aucun doute une pièce d'appui moulurée en quart-de-rond. Bien que nous soyons à une date avancée dans le XVIII^e siècle, sa conception demeure traditionnelle et peu performante. Elle est posée dans une feuillure de l'appui en pierre et le recouvre de l'épaisseur du quart-de-rond. L'appui présente toutefois une pente importante (14 mm pour 190 mm) pour évacuer l'eau. Quelques décennies plus tôt un système mieux étudié était mis en œuvre à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001), en attendant les appuis à rejingot. Pour terminer en matière d'étanchéité entre le bâti dormant et les vantaux, on notera que le menuisier a utilisé le traditionnel recouvrement à simple feuillure (plan n°3), moins performant que la méthode qui consiste à affleurer les vantaux et le bâti dormant au même nu intérieur. Ce procédé permettra en effet de développer des battants à noix et contre-noix, comme à l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (étude n°14005) dès la fin du XVII^e siècle, qui supplanteront le recouvrement.



*Fig. E.1. Les bâtiments conventuels au XX^e siècle
Photo Georges Estève. Source Ministère de la Culture (France)*

Les vantaux vitrés

Les vantaux du bas sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises traversées et divisés par un réseau de petits-bois³. Ces derniers sont assemblés à coupe d'onglet et moulurés aux deux faces (plan n°3). A l'intérieur, il s'agit d'un profil segmentaire plat accosté de deux baguettes. A l'extérieur, on retrouve un profil segmentaire réalisé au-delà des minces feuillures à verre. Comme à l'ancien évêché de Tréguier (étude n°22002), cette méthode permet bien évidemment une meilleure évacuation de l'eau en évitant sa rétention dans les feuillures. En partie

¹ Il s'agit de la deuxième croisée en partant du nord. La pièce d'appui de son bâti dormant et les traverses basses à jet d'eau de ses vantaux vitrés ont cependant été changées. Ces éléments n'ont pas été reproduits sur les relevés. Les profils d'aujourd'hui correspondent sans aucun doute à ceux d'hier : pièce d'appui en quart-de-rond et feuillure en sous face, jet d'eau en doucine à l'instar des vantaux du haut.

² Voir notre étude de la croisée de l'ancien évêché de Tréguier (étude n°22002).

³ Les assemblages des petits-bois ne sont pas traversants.

basse, les vantaux sont munis de jets d'eau en doucine aux abouts flottés, mais non encastrés. La jonction des deux vantaux est assurée par un profil en double pente (plan n°3) dont l'étanchéité est faible et qui ne permet pas de maintenir efficacement leur planéité, même si l'emploi d'une espagnolette corrige quelque peu le problème. Par comparaison, le système à noix employé quelques années auparavant à l'ancien évêché de Tréguier et au château de Montgothier⁴ ne présente pas cet inconvénient en attendant les battants à mouton et gueule de loup. Les vantaux du haut ont une conception similaire à ceux du bas. Ils sont toutefois séparés par le meneau du dormant et ne sont pas mobiles.

Les volets

Cette croisée ne possédait pas de volets intérieurs. L'utilisation d'une espagnolette avec des vantaux vitrés à recouvrement ne le permet guère. Par contre, bien que les contrevents aujourd'hui visibles soient peu anciens, ils en remplacent d'autres, probablement d'origine. Chaque jambage montre trois cavités rebouchées qui correspondent aux emplacements de leurs anciens gonds. La couleur actuelle de ces contrevents n'est sans doute pas celle adoptée au XVIIIe siècle. Ils devaient être plus en harmonie avec les enduits qui présentent encore des traces de leur décor d'origine (fig. 1.1)⁵.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux du bas est assurée par de fortes fiches à gond et à vases (fig. 2.3 et plan n°5).

Les organes de fermeture

Les vantaux ferment par une espagnolette à agrafes (plan n°5). A Paris, les espagnolettes apparaissent à la fin du règne de Louis XIV⁶ et ne se développent pleinement, en raison de leur coût⁷, qu'après le milieu du XVIIIe siècle. Le château de Sébeville (Manche), traditionnellement daté de 1719, utilise encore à cette date pour ses croisées de conception moderne un système constitué d'un crochet en partie haute et d'un verrou en partie basse, le tout lié à une barre manœuvrée par une poignée fixe, appelé crémone par Duhamel du Monceau.

Les organes de consolidation

Les vantaux inférieurs mobiles sont renforcés dans chacun de leurs angles par des équerres aux branches rectilignes vissées (plan n°5). Leur facture permet de penser qu'elles sont d'origine. Quelque peu abandonnée au XVIIe siècle, cette technique est remise au goût du jour pour consolider parfois les vantaux à petits carreaux, mais s'observe plus volontiers sur les vantaux plus tardifs et plus fragiles adoptant des grands carreaux⁸.

La vitrerie

Pour l'essentiel, les verres anciens sont conservés. Ils sont posés aujourd'hui au mastic qui empâte les profils moulurés. Aucune trace de mise en plomb des carreaux n'a été observée⁹. La forme de la feuillure, où un petit filet de 4 mm environ se raccorde sur un profil segmentaire (plan n°4), laisse plutôt penser que les verres étaient collés au papier¹⁰. Les carreaux ont une couleur verdâtre plus ou moins prononcée. Des rayures circulaires et des traces de bourrelet dans les angles de certains carreaux indiquent qu'ils ont été découpés dans des plats de verre (disques) (fig. 2.2 et 2.4).

Datation

La facture traditionnelle de cette croisée, les systèmes peu performants utilisés pour assurer son étanchéité et notamment la persistance du recouvrement, la suppression du meneau de son bâti dormant la dateraient volontiers du début du XVIIIe siècle. Toutefois, l'emploi d'équerres de renfort, de fiches à gond et à vases, et surtout d'une espagnolette ne peut guère la faire remonter aussi loin. Il semble plus probable qu'elle n'ait pas été faite avant les années 1720. A l'inverse, ce type de croisée ne s'est probablement pas perpétué au-delà du second quart du XVIIIe siècle.

Situation



Typologie

Type 3.MM.A¹¹



Documents annexés

Planche n°1 : Croisée
Planche n°2 : Croisée
Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure
Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure
Plan n°3 : Sections horizontales
Plan n°4 : Sections verticales
Plan n°5 : Serrurerie

4 Relevé du Centre de recherches sur les monuments historiques (Ministère de la Culture).

5 Au XVIIIe siècle, H.-L. Duhamel du Monceau décrit une intéressante méthode pour réduire la perception des contrevents : « Comme on veut que les contrevents paraissent le moins qu'il est possible quand ils sont ouverts, on les peint en blanc sur le côté qui alors se montre en-dehors ; et comme d'un autre côté on trouve agréable que les baies des croisées soient marquées quand les contrevents sont fermés, on peint en brun l'envers du contrevent, ou la face qui se montre ; moyennant cette attention, les contrevents paraissent peu quand ils sont ouverts ; et quand ils sont fermés, l'ouverture des croisées se distingue bien des murs ». H.-L. Duhamel du Monceau, « Art du serrurier » dans *Descriptions des Arts et des Métiers*, 1776, p. 119.

6 Fenêtres de Paris, XVIIe et XVIIIe siècles, Cahiers de la Rotonde n°18, Commission du Vieux Paris, 1997, p. 28.

7 « jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les espagnolettes demeurèrent très chères, et ne supplantèrent les verrous que plusieurs décennies après leur apparition : en 1715, la ferrure d'une croisée de dix pied à espagnolette revenait à 45 livres, soit environ le double d'une ferrure classique à verrous ». *Fenêtres de Paris, op. cit.*, p. 29.

8 Voir croisée de l'ancien évêché de Sées (étude n°61003).

9 Voir croisées de l'hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001) et de l'ancien évêché de Tréguier (étude n°22002).

10 « Les carreaux de verre commun s'attachent avec quatre pointes de fer dans des feuillures pratiquées dans les croisillons, et on colle tout au tour du papier pour plus de solidité. Afin de préserver les appartements de l'air du dehors, on contre-scelle chaque carreau dehors et dedans. Depuis quelques années, à la place du papier, qui est de peu de durée, l'on se sert de mastic fait de blanc d'Espagne réduit en poudre, détremé avec de l'huile de noix ou de lin, et qui encore moi, s'étend et entretient les carreaux d'une manière immuable ». J.-F. Blondel, *Architecture française*, 1752-1756, tome 1, p. 169.

11 Bien que les vantaux vitrés du haut soient fixes, cette croisée est conçue comme un modèle à vantaux mobiles et peut être apparentée au type 3.MM.A.